

N° 5
avril
2015



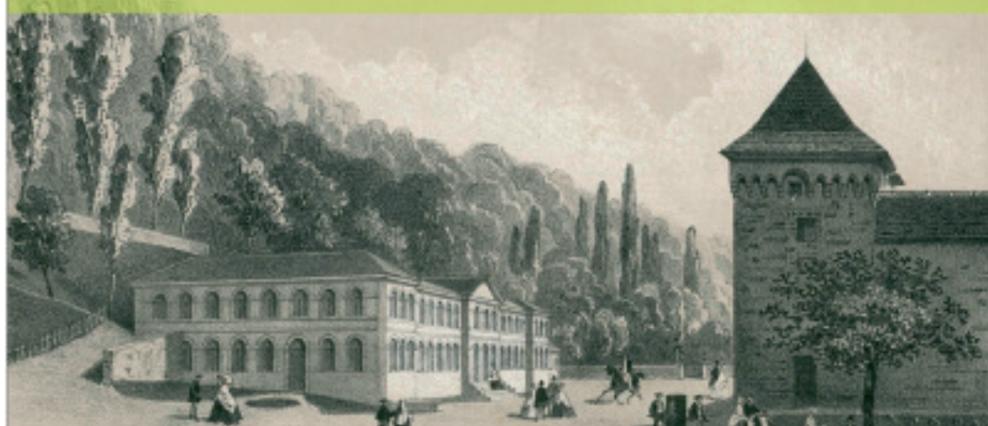
*Aménagement
du Grand
Tourmalet :
une réflexion
globale*



infos

BAGNERES

DE-BIGORRE



BAGNÈRES-DE-BIGORRE

découverte du patrimoine

incontournable
POUR LES BAGNÉRAIS



Urbanisme :
services tous azimuts...



Santé :
une nouvelle destination
pour la gare



Office de Tourisme :
la restructuration

Budget 2015
ambitieux et maîtrisé



EDITORIAL

Mes chers concitoyens,

Au bout d'un an de mandat, il est temps de faire un premier point sur l'avancée de nos projets. Il me paraît important de vous montrer la cohérence que nous nous efforçons d'avoir dans la gestion du quotidien mais aussi dans les grandes réalisations que nous souhaitons mener.

L'investissement dans nos "atouts" majeurs se poursuivra car ils sont les fers de lance de Bagnères et ils sont les garants de nos emplois. Je pense au tourisme et au thermalisme bien sûr, mais aussi à la mise en valeur de notre patrimoine bâti, culturel et naturel. Il en est de même de l'offre de santé que nous cherchons à pérenniser en facilitant l'installation de jeunes médecins.

Par ailleurs, l'extension du domaine skiable financée par la régie du Grand Tourmalet, s'intègre dans une réflexion globale. Car il ne s'agit pas seulement de développer le ski mais, bel et bien, toute l'activité économique, de Bagnères au Tourmalet, et cela, tout au long de l'année ! Une étude en cours a vocation à réhabiliter tous les espaces publics, d'Artigues au col du Tourmalet, en envisageant un usage diversifié de notre territoire.

En voulant ne délaissier aucune pratique, ni aucun lieu de notre bassin de vie, nous travaillons à ce que Bagnères soit au cœur d'un développement durable et harmonieux. Notre ville doit être une destination toujours plus enviée, un lieu de vie convoité et un lieu de travail de qualité : il faut que cela se sache !

Etre constamment en recherche de cohérence, c'est ce que nous avons fait en éditant le livret sur le patrimoine : il symbolise toute la richesse d'une ville qui se réapproprie ses racines et son histoire. C'est sur ces bases que peuvent se construire clairement les projets d'avenir car, ainsi, chaque bagnérais peut mieux comprendre les enjeux qui sont les nôtres et pour lesquels je me suis engagé.

Je tiens enfin à remercier les élus de la majorité : les "anciens" qui apportent leur expérience, leurs compétences et les "nouveaux" élus qui se sont très vite attelés à la tâche. Tous œuvrent ensemble, avec passion et dévouement, au service des Bagnérais et pour le développement de notre ville.

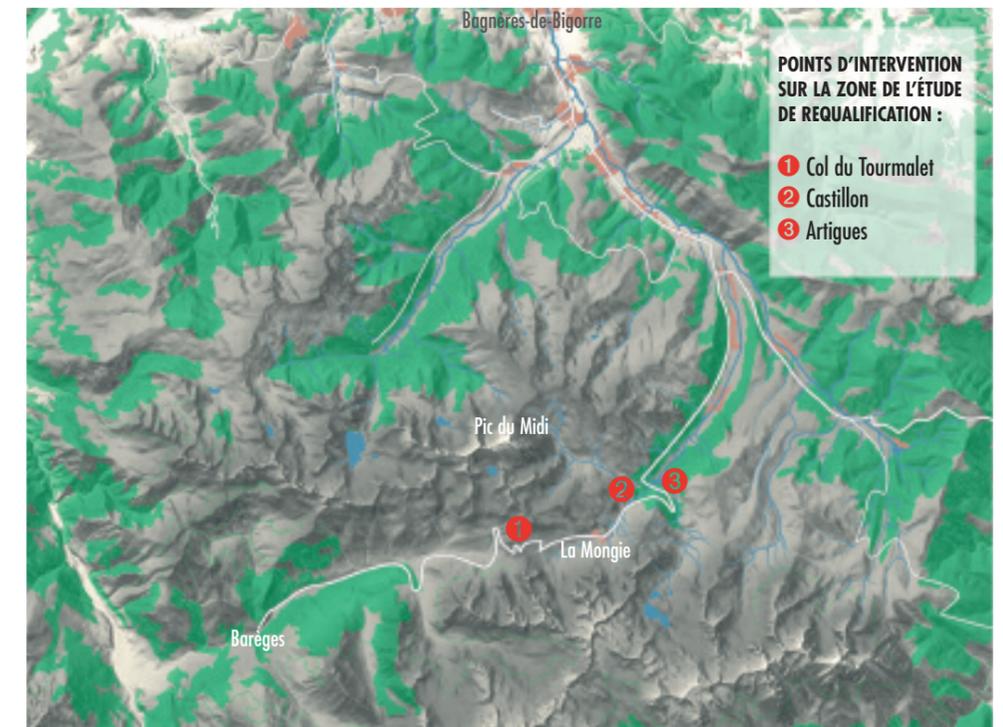
Jean-Bernard SEMPASTOUS
Maire de Bagnères-de-Bigorre

LA STATION POURSUIT SA MODERNISATION UN PROJET GLOBAL

- Avec son projet Grand Tourmalet 360, le SIVU a lancé un programme d'innovations permettant d'optimiser le domaine existant sans sortir des limites du site.
- Dans le même temps, pour améliorer l'attractivité du territoire sur les quatre saisons, le syndicat mixte Grand Tourmalet – Pic du Midi et la ville de Bagnères travaillent à la requalification des espaces publics de La Mongie (*d'Artigues au col du Tourmalet*).
- La stratégie marketing du territoire a été redéfinie et une étude sur une signalétique commune est en cours.

Les travaux effectués l'été dernier laissent déjà entrevoir le nouveau visage de la station. Les premiers aménagements se sont concentrés sur l'axe La Mongie-Barèges, véritable colonne vertébrale du domaine. Alors que l'on célèbre cette année les cinquante ans de l'ouverture de la jonction entre les deux stations, le passage a été complètement repensé. "Nous avons observé que 40% des skieurs ne passaient pas d'un côté à l'autre du domaine, il fallait réaménager

ce point de blocage", explique Jean-Bernard Sempastous, le président du SIVU. Retraité et remodelé, le passage est désormais accessible aux skieurs de tous les niveaux qui peuvent ainsi profiter de l'ensemble du domaine et de la diversité de ses paysages. C'est ainsi un itinéraire découverte de 11 km, La Marmotte, qui relie La Mongie au plateau de Lienz, côté Barèges.



■ QUI FAIT QUOI SUR LE TERRITOIRE ?

SIVU

Le SIVU (*Syndicat Intercommunal à Vocation Unique*) du Grand Tourmalet, présidé par Jean-Bernard Sempastous, élabore la stratégie d'aménagement, de développement et d'investissement du domaine skiable. Il est composé des 24 communes de la CCHB ainsi que de celles de Barèges et de Sers.

RICT

La RICT (*Régie InterCommunale du Tourmalet*), présidée par Alain Aragnouet, gère en affermage le domaine skiable. C'est une entreprise commerciale. Henri Mauhourat, directeur général du Grand Tourmalet, est à la fois directeur de la RICT et du SIVU. Une convention d'affermage lie la RICT et le SIVU. Dans le cadre d'un prêt, le SIVU emprunte mais c'est la régie qui rembourse les annuités d'emprunt.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA HAUTE-BIGORRE

La Communauté de Communes de la Haute-Bigorre (CCHB) a transféré sa compétence "promotion touristique" au Syndicat mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi qui définit la politique touristique du territoire.

SYNDICAT MIXTE GRAND TOURMALET - PIC DU MIDI

Ce syndicat est constitué des 24 communes de la CCHB, de Barèges et des villages du Labatsus : Sers, Viey, Viella et Betpouey. Il a délégué l'application de la politique de promotion touristique à l'Office de Tourisme Grand Tourmalet.

- 3 Grand Tourmalet
- 6 Patrimoine
- 8 Santé
- 10 Tourisme
- 11 Budget
- 12 Services municipaux
- 14 En bref
- 18 Association Vie Libre

■ UN POINT DE VUE UNIQUE SUR LES DEUX VERSANTS



Alain Aragnouet, président de la RICT :

“Ces travaux représentent 5 millions d'euros sur l'enveloppe de 50 millions d'investissements du projet Grand Tourmalet 360 qui porte sur sept ans. La phase suivante sera lancée en 2016. Nous allons progresser en fonction des résultats de l'activité commerciale du domaine skiable.”

Une nouvelle piste bleue a également été créée, depuis l'arrivée du télésiège de Coume Lounque jusqu'au restaurant du col du Tourmalet : la Panoramic. Elle offre un point de vue unique sur les deux versants de la station, sur le massif du Néouvielle et permet de descendre vers Barèges ou de rejoindre La Mongie par la piste déjà existante. (*) “Les retours des skieurs sont très positifs”, souligne Jean-Bernard Sempastous, “cette piste permet de découvrir un aspect du paysage resté assez méconnu, elle est très fréquentée”.

Pour accompagner ces évolutions, la première tranche d'une nouvelle signalétique a été installée. Des portiques, des mâts directionnels, des plans et des totems qui guident les skieurs et sur lesquels une mascotte de Marmotte renseigne les familles sur les itinéraires faciles à pratiquer (pistes vertes et bleues).

Les petits aménagements, comme la création d'espaces ludiques, qui n'ont pas pu être effectués en 2014 seront terminés cet été. Avec ce même objectif de développement et d'amélioration de l'attractivité, le syndicat mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi et la ville de Bagnères ont engagé une démarche de réaménagement des espaces publics de La Mongie.

(*) Vous pouvez découvrir les nouveaux aménagements en vidéo sur le site de la ville : www.ville-bagneresdebigorre.fr



■ PLUSIEURS PROJETS, UN MÊME OBJECTIF

Une étude portant sur la station, ses sites associés d'Artigues, du col du Tourmalet, du Castillon et ses liens avec Bagnères-de-Bigorre a ainsi été attribuée au bureau d'études constitué des agences AUSV, Casals et du bureau d'études d'ingénierie INGC.

Un premier travail de diagnostic a mis en évidence de nombreux enjeux sur toute la vallée. A la Mongie, il est nécessaire de repenser la place de la voiture, d'organiser une meilleure circulation piétonne, d'améliorer l'image des entrées de la station et de faciliter l'accès au Pic en toutes saisons.

■ AU COL DU TOURMALET

La création d'un aménagement accueillant, écartant le stationnement, facilitant l'accès aux piétons et intégrant des services (toilettes, point d'eau...) permettrait de valoriser le site.

Après l'élaboration d'un schéma d'organisation générale, la déclinaison opérationnelle sera proposée dans le cadre d'un programme pluriannuel sur 5 ans. L'étude devrait être terminée avant l'été et les premiers travaux pourraient être lancés à la fin de l'année.

■ À BAGNÈRES

Le diagnostic a relevé l'importance, pour une meilleure émulation entre la ville et la station, de travailler sur l'approche montagnarde depuis le centre, de développer le co-voiturage et le transport collectif et d'améliorer le confort de la route.

■ À ARTIGUES

Au carrefour des portes du massif du Néouvielle et du Pic du Midi, l'héritage d'accueil touristique est très fort. Un meilleur aménagement permettra de mieux structurer l'offre, d'ouvrir l'accès à la randonnée à un public plus familial et de valoriser les espaces pastoraux. Nouveaux espaces de stationnement, points d'eau et toilettes, nouvelle signalétique : les travaux, portés par la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre, débiteront en mai et seront réalisés en deux phases. Ils s'insèrent dans le projet “Pôle d'Excellence Rurale” de l'Association pour la valorisation du Massif du Néouvielle et sont subventionnés à 70%.

■ POSITIONNEMENT MARKETING

Conjointement, la stratégie marketing a été redéfinie. Elle doit permettre de préciser le positionnement du **Grand Tourmalet** et ouvrir de nouvelles possibilités de développement de la marque qui doit nécessairement affirmer sa notoriété au-delà de la saison hivernale. Un étude sur la signalisation et la signalétique du territoire Grand Tourmalet est en cours : axes, contenus, emplacements, typologie. Ces projets, issus d'une réflexion globale et menés en cohérence, convergent vers un objectif de développement touristique de tout le territoire.

■ TECHNIQUE DE DÉPLAQUAGE/REPLAQUAGE



Pour le remodelage des pistes, une technique exceptionnelle a été utilisée : le déplaquage/replaquage. Il s'agit de retirer délicatement chaque plaque de matière végétale et de la reposer sur un talus terrassé. Ce procédé permet de retrouver une pelouse à l'identique en deux ans seulement contre plusieurs dizaines d'années avec un ensemencement classique.



ÉDITIONS LIVRET ET MULTIMEDIA : LES RICHESSES PATRIMONIALES DÉCRYPTÉES

Pour compléter la mise en place d'un circuit de découverte (*totems, panneaux*), la ville a édité un livret explicatif de 48 pages qui permet de (re)découvrir en profondeur les richesses patrimoniales de notre ville. Des contenus multimédia associés seront également bientôt disponibles.



■ "LE FUTUR APPARTIENT À CELUI QUI A LA MÉMOIRE LA PLUS LONGUE"

Préserver le patrimoine bagnérais ne se limite pas à embellir les façades ! C'est avant tout une réflexion cohérente sur l'avenir de notre ville et un projet politique clairement établi. Les atouts de Bagnères sont visibles au fil de nos rues ; comme une histoire qui se déroule et nous interpelle. La conservation de ce patrimoine permet d'afficher une identité forte et accueillante à la fois. Ce travail est dédié à tous ceux qui ont la passion de leur ville, de la Haute-Bigorre et des Pyrénées : ils œuvrent discrètement mais assurent la transmission de cette mémoire collective.

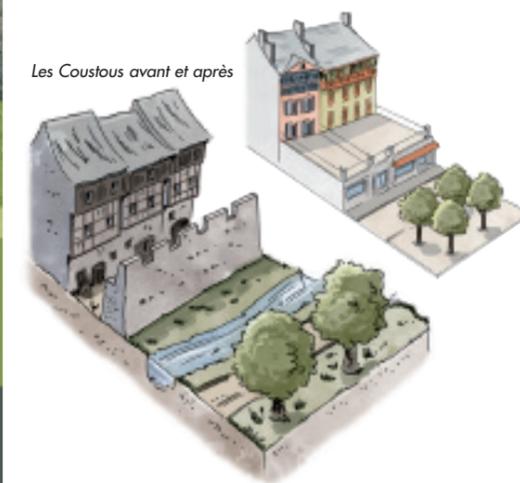
■ UNE COMPRÉHENSION D'UN ENVIRONNEMENT URBAIN QUI PEUT AINSI DÉLIVRER TOUTE SON HISTOIRE

Au gré des usages, les eaux thermales, les rivières et les cours d'eau ont façonné nos paysages urbains. L'Adour et ses multiples canaux ont rythmé la vie quotidienne des Bagnérais puis permis de développer l'activité industrielle. Ils ont littéralement sculpté la physionomie de notre ville. Comme les remparts devenus terrasses sur les Coustous ou l'organisation si particulière d'un quartier populaire tel que le Pouey, l'analyse des spécificités urbaines de notre ville en dit beaucoup sur son histoire.

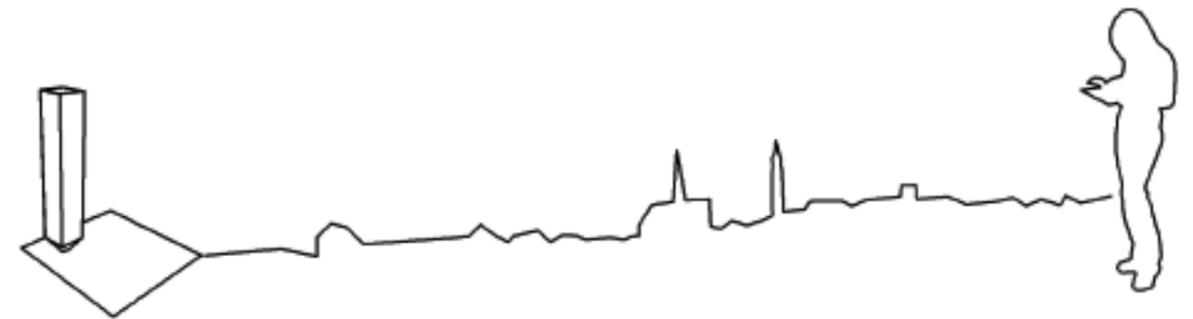
LE LIVRET-GUIDE

■ UN COMPLÉMENT ILLUSTRÉ ET VIVANT AUX THÉMATIQUES ABORDÉES SUR LES TOTEMS

Sous forme de plans, de croquis ou de dessins, la mise en images des informations permet de développer une façon à la fois complémentaire et ludique de "visiter" notre ville.



L'eau dans la ville



Fonds Privat (Médiathèque)



Musée Salies



Fonds Eyssalet

■ EYSSALET, VAUSSENAT, PRIVAT ET MUSÉES : DES FONDS MUNICIPAUX VALORISÉS

Pour illustrer les pages de ce livret, les concepteurs ont fait appel à la richesse des fonds municipaux. Le Fonds photographique Eyssalet, bien sûr, issu des archives du studio Alix dont Jean Eyssalet a fait don à la ville en 2005. Il constitue une véritable mémoire visuelle du siècle dernier : un trésor patrimonial de plus de 175 000 images (*négatifs, plaques de verres et films en rouleaux*) qui retracent l'évolution de Bagnères à travers des clichés de la vie quotidienne, des événements locaux, de l'industrie ou encore du tourisme et du ski. La médiathèque conserve également près de 40 000

documents, provenant de donations, de legs ou d'acquisition, qui concernent les 16ème, 17ème, 18ème et 19ème siècles : ouvrages et brochures, cartes géographiques, lithographies, albums d'estampes, cartes postales, périodiques, lettres... Le fonds pyrénéen Privat, local et régional, complète harmonieusement le fonds Vausseinat qui lui concerne particulièrement Bagnères et la Bigorre. Les collections des musées de la ville (*marbre, peintures, objets de la vie quotidienne au siècle dernier*) sont également mis en valeur dans ce livret.



Herbier de Ramond de Carbonnières (Société Ramond et Conservatoire Botanique National des Pyrénées)

LE MULTIMÉDIA



■ DES RECONSTITUTIONS VIVANTES DU PASSÉ

Le livret apporte des informations complémentaires et illustrées aux panneaux. Dans un deuxième temps, des fichiers multimédias seront accessibles sur internet soit en passant par les QR codes imprimés sur chaque totem, soit directement sur un site municipal. Il s'agira de diaporamas, de cartes interactives, d'interviews et même de reconstitution en 3D du quartier thermal.

Bien que relié aux panneaux qui jalonnent la ville, le livret peut être lu de n'importe quel lieu et se suffit à lui-même.

Ainsi, il est un outil de notoriété qui dépasse le cadre du tourisme "réceptif". Le livret sera disponible à l'office de Tourisme ainsi que dans toutes les librairies de Bagnères et des environs. Afin de mettre le moins de freins possible à son acquisition, pour cette première édition, il a été choisi de limiter son tarif à 5 euros.



LA GARE LOUÉE À UN GROUPEMENT DE MÉDECINS

Pour répondre à la problématique du manque de nouveaux médecins, la ville va restaurer l'extérieur du bâtiment de la gare et le louer à un groupement de médecins qui souhaitent faciliter l'installation de jeunes collègues.



"Il y a vraiment urgence", insiste Nicole Darrietort, à la fois adjointe au maire, conseillère générale et médecin à Bagnères. "Nous avons besoin de généralistes mais aussi de spécialistes et le problème risque de s'accroître dans les années à venir. Un généraliste, peut-être deux et un cardiologue vont prendre leur retraite en 2015. Médecins, professionnels de santé et direction de l'hôpital, nous sommes tous en contact pour organiser au mieux la continuité des soins et notamment le suivi des personnes âgées. Nous sommes aussi en train de travailler à l'organisation du regroupement, grâce à l'informatique et avec le consentement des patients, de tous les dossiers médicaux du secteur, qui va de Saint-Martin à La Mongie".



■ LA SECONDE VIE DE LA GARE

"Si la gare a été achetée en 2012 par la municipalité, c'est pour préserver le bâtiment et éviter tout projet qui aurait pu dénaturer ce lieu emblématique de notre ville", rappelle d'emblée Jean-Bernard Sempastous. Après la fermeture de la ligne Tarbes-Bagnères en 1970 et le transfert du bureau d'informations en 2011, la gare s'apprête à entamer sa seconde vie puisqu'elle abritera, dans quelques mois, des cabinets médicaux. "Les médecins de notre ville sont surchargés", poursuit le maire de Bagnères-de-Bigorre, "beaucoup de praticiens proches de la retraite ne trouvent pas de remplaçants, il était indispensable de favoriser les nouvelles installations".

■ PROJET DE SANTÉ SOUTENU

La possibilité d'exercer en groupe répond à la demande des jeunes médecins, elle permet des horaires plus flexibles, des permanences assurées, et, bien sûr, le partage des charges. La municipalité a donc décidé de soutenir le projet d'un groupe de médecins, dont trois sont maîtres de stage et reçoivent des étudiants en dernière année de médecine générale susceptibles de s'installer dans notre ville. La ville de Bagnères va ainsi prendre en charge les travaux de restauration extérieure (façades, toitures et clôture) et le groupement de médecins financera les travaux d'aménagement intérieur. Pour assurer une meilleure coordination des travaux, une maîtrise d'œuvre unique est confiée à Philippe Guitton et Nathalie Ott, architectes bagnérais. Le montant du loyer sera calculé sur la base du coût des travaux et du coût d'acquisition de l'ensemble immobilier, déduction faite des financements. Le bail emphytéotique sera élaboré sur une longue durée.



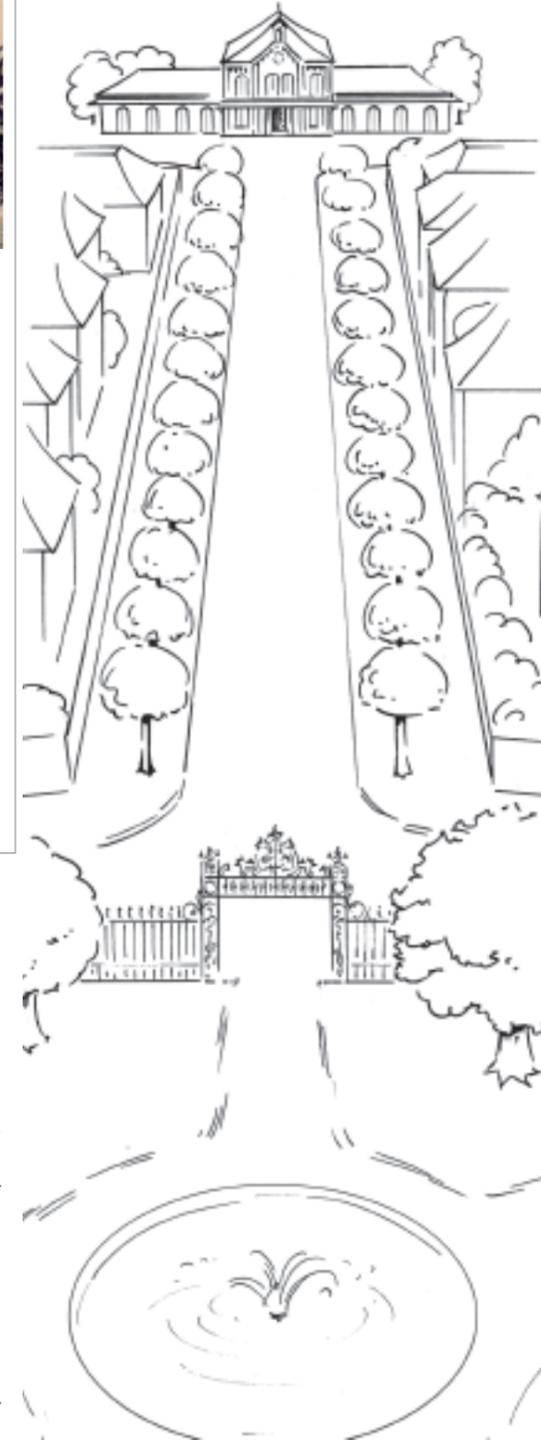
FAÇADES EN BRIQUES ET "MAIL URBAIN"

La ville a choisi de redonner au bâtiment son aspect initial, en remettant à nu les pierres et les briques des façades. La rénovation sera également l'occasion de retravailler l'ensemble de l'espace public situé devant la gare en favorisant la cohabitation entre bus, véhicules, vélos et piétons. Les déplacements doux seront favorisés avec la création d'un mail urbain : une voie verte reliant le futur parc Latécoère au jardin des Vignaux, voire aux berges de l'Adour.

■ SEPT CABINETS MÉDICAUX

Comme le précise le Docteur Hubert Forgues, *"les travaux devraient être réalisés cette année pour une ouverture en 2016. Nous allons aménager sept cabinets au rez-de-chaussée",* ajoute-t-il, *"cinq généralistes de Bagnères et Pouzac s'y installeront et nous espérons pouvoir faire venir de nouveaux jeunes médecins ainsi que d'autres professionnels de santé. Nous disposons également du premier étage qui pourra servir à accueillir deux cabinets de spécialistes".*

La transformation de la gare en cabinet médical est un atout indispensable pour l'avenir, Jean-Bernard Sempastous tient à le souligner : *"il s'agit d'un projet d'intérêt général. C'est le rôle de la municipalité de l'accompagner".*



RESTRUCTURATION DE L'OFFICE DE TOURISME

Afin de moderniser l'accueil touristique, de mieux valoriser le territoire et de répondre aux exigences du label "Grands Sites Midi-Pyrénées", les bureaux et les espaces extérieurs de l'office de tourisme de Bagnères vont être réaménagés.



L'office de tourisme de Bagnères est installé dans le bâtiment des allées Tournefort depuis 1967. Syndicat d'initiative associatif à sa création, il est aujourd'hui l'antenne locale et le siège de l'office de tourisme du pôle Grand Tourmalet - Pic du Midi. Pour poursuivre le développement de la structure et moderniser son fonctionnement, le syndicat mixte (voir missions page 3) et la ville de Bagnères-de-Bigorre ont lancé un programme de réhabilitation à la fois du bâtiment, des bureaux et des espaces publics associés.

"Le choix de maintenir l'office de tourisme sur ce site a été motivé par sa situation centrale idéale, à la fois sur l'axe Tarbes-La Mongie et à l'entrée du centre historique de la ville", explique Christelle Abadie, la présidente du syndicat mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi. "Les objectifs de la rénovation sont nombreux : offrir aux usagers un espace confortable et accessible à tous doté d'outils d'accueil numériques, améliorer la fonctionnalité des espaces de travail, asseoir le positionnement marketing du territoire mais aussi, à l'extérieur, renforcer la visibilité du lieu, mettre en valeur la qualité patrimoniale du bâtiment, améliorer la circulation, le stationnement et faciliter l'entrée dans le centre historique de la ville". Labellisé "Grands Sites Midi-Pyrénées", l'office de tourisme se doit de répondre aux exigences d'un classement en première catégorie (organisation générale, accessibilité, espace enfants, services relatifs aux nouvelles technologies, etc.), d'autant plus que celui-ci permettra à la commune de conserver son statut de "Station classée de tourisme".

Ce programme de travaux réunit trois maîtres d'ouvrages (*) : le bâtiment appartient au Syndicat Mixte Grand Tourmalet - Pic du Midi et à l'OPH 65 (qui loue des appartements au premier étage), les espaces publics à la municipalité. Pour une meilleure organisation, la mairie a été désignée coordinateur dans le cadre d'une convention d'assistance à maîtrise d'ouvrage. La Ville de Bagnères, est chargée de la consultation et du suivi de maîtrise d'œuvre. Les travaux devraient débuter avant la fin de l'année et s'étaler sur six mois.

(*) Le maître d'ouvrage, propriétaire d'un patrimoine immobilier, est le donneur d'ordre pour lequel le produit fini sera réalisé. Il définit l'objectif du projet, son calendrier et son budget. Le maître d'œuvre est la personne ou l'entreprise (architecte, bureau d'études...) chargée de la conception. Il assure le suivi des travaux et la coordination des différents corps de métiers.

■ 600 000 EUROS DE TRAVAUX

Le financement du projet est en cours de montage mais certaines aides ont déjà été accordées comme la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Coût des travaux :

- Aménagements intérieurs : 400 000 euros (dont 20 000 pour les parties communes)

- Espaces extérieurs : 200 000 euros

Demandes de subventions :

DETR, Etat, Conseil Général, Leader Aurofinancement : CCHB, mairie, OPH6

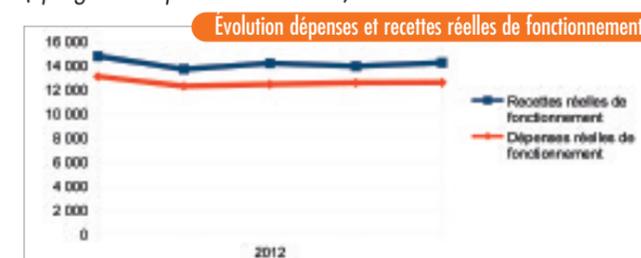


UN BUDGET MAÎTRISÉ MAIS AMBITIEUX

Dans un contexte national difficile, le budget 2015 a été voté le 10 avril. Il prévoit une poursuite de la politique de désendettement, la maîtrise des dépenses de fonctionnement et un programme d'investissement ambitieux.

■ UN BILAN 2014 POSITIF

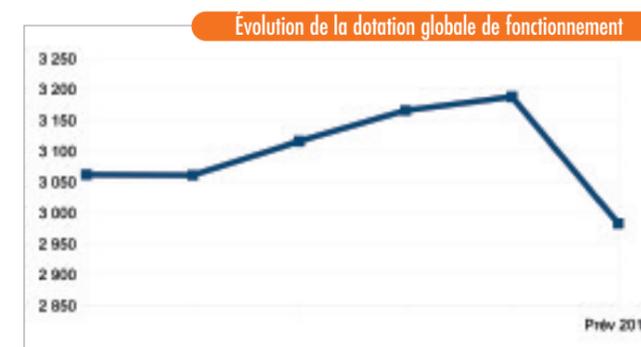
Dans un contexte national très difficile, la Ville de Bagnères-de-Bigorre a terminé l'année 2014 avec un bilan financier positif. Malgré la baisse des dotations de l'Etat et donc des recettes réelles de fonctionnement, elle a pu, en maîtrisant de façon plus rigoureuse ses dépenses, dégager une capacité d'autofinancement en hausse (épargne nette positive de 465 K€).



En outre, grâce aux efforts mis en place depuis quelques années, la Ville de Bagnères-de-Bigorre réduit peu à peu la charge de la dette.

■ ORIENTATIONS 2015 : RIGUEUR, STABILITÉ DE LA FISCALITÉ MAIS INVESTISSEMENTS AMBITIEUX

La baisse des dotations de l'Etat s'accroît en 2015 (200 K€ de moins), la Ville de Bagnères doit poursuivre une politique de maîtrise rigoureuse de ses dépenses, notamment en matière de fonctionnement.



Les charges à caractère général (frais d'eau, d'électricité, de téléphone, d'affranchissement) deviennent stables.

Malgré des efforts importants de maîtrise, la masse salariale devrait subir une augmentation puisque certaines dépenses s'imposent à la collectivité (ex. : réforme de la catégorie C, hausse des cotisations retraite, hausse des cotisations URSSAF pour les non titulaires etc.) Les subventions aux associations sont globalement maintenues.

Les engagements pris en matière de fiscalité locale seront respectés : les taux de fiscalité resteront stables en 2015.

TAUX DE FISCALITÉ (%)	2014	Prév. 2015
Taxe d'Habitation	19,90	19,90
Foncier Bâti	22,11	22,11
Foncier Non Bâti	61,00	61,00

Malgré cette période de forte rigueur, la Ville de Bagnères présentera, encore cette année, un programme d'investissement ambitieux afin de continuer à soutenir l'activité économique locale. Plus de 1,5 millions d'euros seront investis.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	COÛT EN K€
La gare	260
Aménagement urbain de la gare et voie verte	173
Changement de 3 chaudières	141
Villa Campan	60
Travaux divers bâtiments	50
Mise en conformité bâtiments	20
3 horodateurs	36
3 bornes électriques	36
2 véhicules électriques	20
Balayeuse	80
Informatique et bureautique	40
Etude requalification Mongie	60
Museum d'histoire naturelle	31
Radiologie Mongie	25
Abatage et élagage d'arbres	20
Outils	30
Programme de voirie	300
Rateliers à neige	50
Eclairage public	10
Opération Façades	50
Mobilier divers	2
Contrôle accès gymnase Cordier	6
Numérotation Soulagnets et Lesponne	2,5
Gymnase de la Plaine (revêtements sols)	78
TOTAL	1 581

ALAIN HENNINOT A PRIS SA RETRAITE

Directeur des services techniques municipaux (STM) depuis 1992, Alain Henninot a pris sa retraite et passé le relais à David Tapie, qui sera secondé par Julie Colosio.



"Je n'ai vraiment pas vu le temps passer", confie-t-il à l'heure du départ. Après 23 années à la tête des services techniques, Alain Henninot a quitté ses fonctions en janvier dernier. Après un BTS puis une école d'ingénieur à Tarbes, il a travaillé pendant 13 ans à l'OPAC 65 (devenu OPH, Office Public de l'Habitat) avant de rejoindre les services de la commune. Revenir sur sa carrière à Bagnères, c'est un peu faire l'histoire des grands chantiers que l'ancien directeur a conduits. Ces constructions ou rénovations concernent des équipements qui sont parfois devenus des emblèmes de notre ville : Aquensis bien sûr, l'Alamzic, "une véritable spécificité technique", la Grenouillère à La Mongie ou le Conservatoire Botanique mais aussi l'abattoir, le stade nautique, le gymnase Cordier, la station d'épuration "un très beau chantier", etc. Si les missions d'un directeur des services techniques sont multiples (construction et rénovation de bâtiments mais aussi gestion des réseaux, de la voirie), elle s'étendent à des thématiques très larges, du patrimoine au sport en passant par la petite enfance, le tourisme ou encore le thermalisme. "Tous les projets sont intéressants car ils sont très différents", explique Alain Henninot "Nous travaillons avec des partenaires venus d'univers complètement opposés, c'est très enrichissant. C'est tout l'intérêt de ce métier". Un métier qui n'a cessé d'évoluer au rythme des évolutions technologiques du BTP mais aussi de celles des réglementations devenues de plus en plus contraignantes. "Si je n'ai pas vu passer toutes ces années", tient à souligner le jeune retraité, "c'est parce que j'ai travaillé dans une collectivité très active, qui continue à l'être malgré les baisses de dotations. J'ai été entouré d'un personnel très compétent qui m'a toujours soutenu et j'ai toujours eu de très bons contacts avec les élus, toujours en confiance, chacun dans son domaine, pour faire avancer les projets".

■ **DAVID TAPIE PREND LA SUCCESSION**
Engagé en 1993 par la ville de Bagnères, David Tapie a été responsable des services techniques de La Mongie avant de passer le concours de technicien puis l'examen d'ingénieur territorial et devenir directeur-adjoint des STM en 2001 et directeur des services techniques de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre en 2013. Il dirige dorénavant les deux services. "Succéder à Alain Henninot n'est pas chose facile", concède David Tapie. "Je me suis plongé dans des dossiers que je ne suivais pas avant comme les marchés publics ou les problématiques budgétaires. Je travaille en collaboration étroite avec Julie Colosio, ma directrice-adjointe. De beaux projets nous attendent, je pense notamment, pour cette année, à la réorganisation du bâtiment de l'office de tourisme et des allées Tournefort, à la création de la nouvelle cuisine communautaire et au remplacement des chaudières dans les écoles".

■ **JULIE COLOSIO DEVIENT DIRECTRICE-AJOINTE**
Après une école d'ingénieur (l'Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique et de Mécanique de Grenoble) et un poste dans un bureau d'étude "eau potable et assainissement", Julie Colosio a intégré la SEMADEV en 2006 pour évoluer vers le poste de responsable technique de la régie des eaux thermales en 2011. Au départ d'Alain Henninot, elle a gardé la responsabilité technique de ce domaine et pris le poste de directrice-adjointe des services techniques municipaux aux côtés de David Tapie. "Depuis novembre, j'ai fait du travail de terrain, j'ai pris du temps pour étudier les choses et mettre en place le meilleur fonctionnement. Avec David Tapie, nous échangeons beaucoup pour bien prendre nos marques."



Jean-Bernard Sempastous :

"J'ai beaucoup aimé travailler avec Alain Henninot qui reste, pour tous, un exemple d'abnégation et de professionnalisme. David Tapie connaît très bien le service, je sais que je peux compter sur lui. Ancien joueur de rugby au Stade Bagnérais, il a un esprit d'équipe et un franc-parler que j'apprécie. Son adjointe, Julie Colosio, est une jeune femme très dynamique experte des questions liées à l'eau. J'ai une entière confiance en ce duo."

AGNÈS LAZAREVITCH A QUITTE LA COLLECTIVITÉ

La directrice de l'organisation et des moyens de la ville et de la CCHB a quitté ses fonctions en janvier dernier. "Agnès Lazarevitch a pris la suite de Jacques Léon pendant deux ans. J'ai donc pu apprécier la qualité de son travail d'abord en tant qu'adjoint puis en tant que maire. Je la remercie pour son engagement et sa disponibilité".

AMÉNAGEMENT ET URBANISME DÉVELOPPER ET EMBELLIR LA VILLE

Chargé de l'instruction des autorisations d'urbanisme, de la valorisation du patrimoine et du suivi de projets d'aménagement, la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme poursuit deux objectifs : le développement harmonieux du territoire communal et l'amélioration du cadre de vie. A ce titre, elle couvre différents d'activités.

L'application du droit des sols

■ BESOIN D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE ?

Même si son action est loin de se réduire à un simple aspect réglementaire, la Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme a pour mission de veiller à l'application du droit des sols (code de l'urbanisme, code de la construction mais aussi prescriptions édictées par le PLU ou l'AVAP - voir glossaire en encadré). Elle accompagne les Bagnérais dans leurs démarches liées à la construction, aide au montage des dossiers et instruit toutes les autorisations d'urbanisme : déclarations préalables, permis de construire et de démolir, permis d'aménager, certificats d'urbanisme, etc. (*)

Contacts : Sophie Bortayre et Régine Ginestous

La gestion du patrimoine foncier de la commune

■ VENTE, ACHAT ET LOCATION

La direction est également chargée des acquisitions, des cessions et de la location des biens communaux (bâtiments, terrains et terres agricoles). Elle gère l'inventaire de ce patrimoine foncier.

Contacts : Sophie Bortayre et Régine Ginestous

L'occupation du domaine public

■ N'OUBLIEZ PAS DE DEMANDER UNE AUTORISATION

Toute occupation du domaine public (travaux, déménagement, manifestation... ou terrasse de café, portant publicitaire, etc.) doit être précédée d'une demande d'autorisation, déposée au moins 10 jours précédents la date de l'événement. La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme en gère le suivi et élabore les arrêtés correspondants.

Contact : Gilles Hachard et Audrey Boniface

La halle et le marché

■ COMMERCE, TERROIR ET ART DE VIVRE

La placière, assistée de deux adjointes, organise la gestion et veille au bon fonctionnement de la halle et du marché de Bagnères qui a lieu tous les samedis matins. Elle attribue les emplacements des commerçants ou forains et encadre les droits de place. Toute demande d'emplacement sur le marché doit être formulée par écrit à Monsieur le Maire, au moins 10 jours avant la date pressentie.

Contact : Audrey Boniface / Contact élu : Eric Lavigne

Les "Opération Façades"

■ DES AIDES POUR RÉNOVER



La ville apporte une aide financière aux propriétaires qui s'engagent à réaliser des travaux de rénovation sur leurs façades et leur clôture dans un objectif d'amélioration et d'embellissement de l'espace public. Ces aides plafonnées sont soumises à différents critères (ressources, qualité de la rénovation, etc).

Contact : Nathalie Padiolleau

Glossaire :
PLU : Plan Local d'Urbanisme / POS : Plan d'Occupation des Sols / PPRN : Plan de Prévention des Risques Naturels / AVAP : Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine / PCS : Plan Communal de Sauvegarde.



Le service Communal d'Hygiène et de Santé (SCHS)

■ LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ ET LES NUISANCES

Le SCHS, en contact direct avec le public et les professionnels de l'immobilier et de la construction, intervient dans le domaine de la salubrité et de la sécurité des habitations ainsi que sur les questions d'hygiène publique, de lutte contre les nuisances sonores, d'évacuation et de traitement des eaux usées et des déchets, etc.

Contact : Marie Lasplaces

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

■ SE PRÉPARER AUX ÉVÉNEMENTS MAJEURS

Le PCS est un outil réalisé à l'échelle communale pour planifier et organiser les actions des élus, agents municipaux, associations, entreprises partenaires (...) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Contact : Marie Lasplaces

Les projets d'aménagement

■ ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ET DE MISE EN VALEUR DE LA VILLE

La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme travaille sur tous les dossiers d'aménagement de la ville, qu'ils soient portés par la municipalité ou par d'autres structures : définition des programmes de travaux, lancement des dossiers de consultation, suivi opérationnel des actions, accompagnement de porteurs de projets, etc. Quelques projets 2015 : Finalisation d'un livret d'accompagnement des circuits de découverte du patrimoine (voir p. 7), Réhabilitation de l'office de tourisme et des allées Tournefort (voir p. 10), Requalification des espaces publics de La Mongie (voir p. 5), Labellisation du territoire en "Pays d'Art et d'Histoire".

Contact : Marie-Anne Bellec

La Direction de l'Aménagement et de l'Urbanisme est composée de 7 agents à temps plein et dirigée par Marie-Anne Bellec. L'adjoint référent : Gérard Arnaudé.

CONTACT : ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / 6 rue Emilien Frossard 05 62 95 87 71 / service.urbanisme@ville-bagneresdebigorre.fr

■ ACCESSIBILITÉ : UN DÉLAI SUPPLÉMENTAIRE POUR LA MISE EN CONFORMITÉ

Depuis la loi "handicap" du 11 février 2005 (*), les établissements recevant du public (ERP) sont tenus de respecter la réglementation sur l'accessibilité des personnes handicapées.

Les ERP (écoles, lieux culturels, gymnases... mais aussi commerces, hôtels, cabinets médicaux, etc.) nouvellement créés doivent disposer d'installations accessibles aux personnes atteintes d'un handicap moteur, auditif, visuel ou mental et les établissements existants doivent se mettre en conformité. Cette loi fixait un objectif d'accessibilité généralisée avant le 1er janvier 2015 mais devant les difficultés à respecter ces obligations dans les temps, le coût de la mise aux normes étant souvent très élevé, le gouvernement a décidé d'accorder un délai supplémentaire.



LA VILLE A ENGAGÉ 3 658 950 € DE TRAVAUX ENTRE 2001 ET 2014

La ville de Bagnères-de-Bigorre a consenti de nombreux efforts pour rendre ses bâtiments et sa voirie accessibles à tous. "Entre 2001 et 2014, nous avons consacré 1 071 850 euros TTC à la mise aux normes de nos bâtiments et 2 586 740 euros TTC pour l'accessibilité de la voirie", souligne Jean-Bernard Sempastous. "Aujourd'hui, 17 des 19 équipements les plus fréquentés sont accessibles à tous mais il reste encore des travaux de mise en conformité à entreprendre. L'Agenda d'Accessibilité Programmée sur lequel nous travaillons actuellement nous permettra de planifier au mieux leur poursuite".

(*) Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 Loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées

Commerçants, artisans ou professions libérales, pour appréhender votre situation, consultez le site : www.accessibilite.gouv.fr



L'ordonnance du 26 septembre 2014 a ainsi instauré les **Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP)** : un dispositif d'exception qui permet aux services publics mais aussi aux commerçants et professions libérales de disposer, sur demande et justificatif, d'un délai supplémentaire

de 3, 6 voire 9 ans pour les cas les plus complexes. La mise en place d'un agenda est donc obligatoire pour tous les propriétaires ou exploitants qui n'auraient pas respecté leurs obligations d'accessibilité au 31 décembre 2014. Il fixe un cadre juridique sécurisé et s'accompagne d'un calendrier précis et d'un engagement financier. Cet Ad'AP doit être déposé au plus tard douze mois après la publication de l'ordonnance, soit avant le 27 septembre 2015. Les dossiers doivent être validés par le préfet qui entérine l'échéancier proposé pour la mise en accessibilité. Dans le cas où l'établissement est d'ores et déjà conforme aux règles d'accessibilité, l'exploitant devra seulement transmettre une attestation sur l'honneur. Cette attestation engagera la responsabilité de son auteur.

■ RÉNOVATIONS ET INNOVATION TECHNOLOGIQUE : 800 000 EUROS INVESTIS AUX GRANDS THERMES

La fermeture de l'inter-saison a été l'occasion, pour les Grands Thermes, d'effectuer quelques travaux de rénovation : hall d'accueil réaménagé, salles de soins locaux et ORL rééquipées, revêtement des piscines renouvelé, etc. Mais l'investissement le plus important concerne l'installation d'une unité de recyclage de la boue par pasteurisation. "Il s'agit d'une technologie de pointe qui permet de réduire considérablement les déchets de l'illutation (NDLR : application locale de boue thermale) tout en conservant un procédé à usage unique", souligne Marie Blanche, la directrice de SEMETHERM Développement. "Géré par un automate, le système permet une température et un taux de dilution constants". Ce nouvel équipement permettra de diviser par quatre la quantité de poudre d'argile nécessaire aux soins (200 tonnes en 2014) et de réduire les déchets de boue (1000 tonnes en 2014) dans les mêmes proportions. Bagnères est la première station thermale française à bénéficier de ce processus global de traitement des boues. "Les malaxeurs qui mélangent argile et eaux thermales sont directement reliés aux unités de soin", ajoute Marie Blanche, "cela favorise le confort des équipes qui, avant, devaient effectuer de nombreux trajets pour aller chercher la boue". La SEMETHERM a investi 800 000 euros, au total, pour ces travaux.



■ PERMANENCE DU SEL 65 À TARBES

Le SEL 65, un "Système d'Echange Local" tient une permanence à la Maison des Associations de Tarbes, Quai de l'Adour, chaque troisième samedi du mois, de 14h à 16h, sauf pendant les vacances scolaires. Les adhérents de l'association échangent, sans argent, des services, des biens ou des connaissances. Le principe, quel que soit le service rendu, est " : 1 heure = 60 unités appelées "grains", "pépites" ou "noix".

Renseignements par mail à seldu65@gmail.com

L'association départementale peut aider ceux qui le souhaitent à créer des SEL locaux.



■ LA VILLE DE BAGNÈRES ACCUEILLE UN JEUNE EN SERVICE CIVIQUE

Le service des sports de la ville de Bagnères-de-Bigorre accueille actuellement Clément Peyrou, 17 ans, pour un Service Civique de 6 mois. Ce jeune "en décrochage scolaire" assiste les éducateurs sportifs, travaille auprès des responsables des installations sportives et découvre ainsi les métiers liés au sport dans une collectivité territoriale. A l'initiative de l'association des Pupilles de l'Enseignement Public (PEP 65), le partenariat conclu avec la ville offre la possibilité à Clément de s'engager dans une mission au service de la collectivité et de l'intérêt général et de percevoir une indemnité prise en charge par l'État.

"Nous sommes très heureux d'avoir pu signer cette convention avec la ville de Bagnères", explique Francis Totaro, président des PEP 65. "C'est le second Service Civique que nous mettons en place dans le département et j'espère qu'il sera suivi de nombreux autres. Ce dispositif est ouvert à tous mais nous souhaitons le réserver aux jeunes en décrochage scolaire pour leur permettre de rebondir".

Le Service Civique est un programme national qui s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans et qui propose un nouveau cadre d'engagement, dans lequel ils peuvent mûrir, gagner en confiance, en compétences, et prendre le temps de réfléchir à leur propre avenir, tant citoyen que professionnel.

"Je suis très sensible à la question de l'éducation et je me réjouis de ce partenariat", souligne Jean-Bernard Sempastous, le maire de Bagnères. "C'est le rôle de la ville de favoriser ce genre d'initiatives".

■ BANQUE ALIMENTAIRE

La Banque alimentaire fête, cette année, son 30ème anniversaire. Sa vocation est de lutter contre la précarité et le gaspillage. Ainsi 3300 personnes en Bigorre bénéficient de l'aide de la Banque alimentaire au travers de 29 associations et centres communaux d'action sociale partenaires. Cette mobilisation permet de distribuer près d'un million de repas chaque année dans le département. Pour mener à bien cette tâche, la Banque alimentaire s'appuie sur une équipe d'une soixantaine de bénévoles. Chaque jour, ils se mobilisent en faveur des plus démunis. Les uns donnent quatre heures par semaine, d'autres une journée ou plus encore. Gérard qui, depuis 12 ans, oeuvre au service des autres avoue : "Dans retraite il y a retrait. Quand j'ai arrêté de travailler j'avais besoin d'une vie sociale. Je me rends service tout en rendant service aux autres". Pourquoi pas vous ? Le nouveau président confie : "Chaque année nous distribuons près de 500000 tonnes de denrées alimentaires. Pour y parvenir nous avons besoin de renforcer l'équipe." Les compétences recherchées sont multiples : chauffeurs pour conduire une fourgonnette (permis VL), gestionnaire d'entrepôt, animation d'équipes (8 à 10 personnes), connaissances en matière de sécurité alimentaire, maîtrise de l'informatique. Alors, pourquoi pas, rejoindre les bénévoles de la BA. On compte sur vous.

Banque alimentaire des Hautes-Pyrénées

4, rue de la mairie

65800 Orleix

05 62 38 07 07

site Internet : ba65.banquealimentaire.org



■ FÊTE DES VOISINS 29 MAI : RÉUNIONS D'INFORMATION

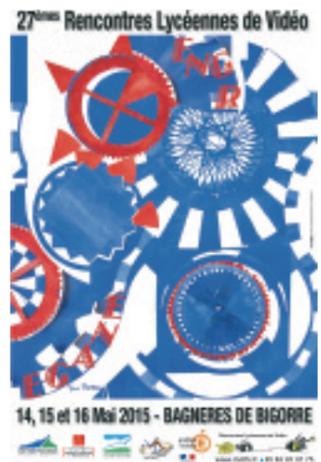
Vous souhaitez organiser ou participer à la "Fête des Voisins" dans votre quartier ? Le Maire de Bagnères-de-Bigorre et son équipe vous invitent à participer à des réunions d'information ouvertes à tous :

- le lundi 27 avril, à 18h30, au Bar Menvielle (rue du Général De Gaulle)
- le mardi 28 avril, à 18h30, "Chez Mac Mahon" (rue des Pyrénées)
- le mercredi 29 avril, à 20h, au Grand Café des Coustous
- le jeudi 30 avril, à 20h, à la salle des jeunes de Clair Vallon.



■ C'EST LE PRINTEMPS, PRÉPAREZ VOS SORTIES CULTURELLES !

Disponible à la mairie, au centre culturel, à la médiathèque et dans de nombreux lieux publics de la ville, l'agenda culturel printemps-été est l'outil indispensable pour organiser vos sorties. Il rassemble les spectacles, concerts, expos, visites et autres propositions artistiques de la commune, de la CCHB mais aussi des associations et des socio-professionnels qui sont organisés à Bagnères-de-Bigorre.



■ DEUX ARCHITECTES ÉTUDIENT NOTRE VILLE

Laura Dedieu et Adrien Vertallier, étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles, ont choisi Bagnères pour leurs travaux de fin d'étude et se sont installés, avec le soutien de la municipalité, dans un local, rue Frédéric Soutras, d'octobre 2014 à février dernier. Leur objectif : observer quotidiennement le terrain, entrer en relation avec les habitants, organiser des ateliers, mettre en synergie le fruit de ces échanges et leur analyse pour proposer un "inventaire des ressources territoriales et des pratiques habitantes". Les étudiants ont fait de leur conviction de "replacer l'humain et ses pratiques comme fondement du projet architectural" le socle de leur diplôme. Ainsi, de leur atelier in situ constamment ouvert aux Bagnérais, ils ont pu faire naître une actualisation de la représentation de notre ville. Leurs travaux, encadrés par Richard Sabatier, enseignant-chercheur à l'ENSA-Versailles, leur ont permis de décrocher, en février, leur Diplôme d'Etat d'Architecte avec mention très bien et félicitations du jury.

Laura Dedieu et Adrien Vertallier proposent une **restitution publique** de leur étude urbaine le **jeudi 9 avril, à 19h** (et une exposition du 10 au 18 avril) au centre culturel municipal.



■ UNE SECTION "GARDIENS DE BUT" S'INSTALLE À BAGNÈRES

Le lycée Victor Duruy accueillera l'Académie des Gardiens de But (de football) à la rentrée prochaine. Précédemment installée à Luchon, la structure organise une formation annualisée et des stages durant les vacances scolaires destinés aux joueuses et joueurs licenciés. Elle s'adresse aux jeunes des clubs locaux mais aussi de toute la France. Travail athlétique, gestuelle et déplacements, lecture de jeu, approche tactique, duels aériens, vidéo... les séances sont spécifiquement adaptées au poste de gardien de but. Le projet pédagogique, organisé autour des exigences physiologique, physique et mentale des jeunes, est animé par une équipe éducative professionnelle. "Notre souci majeur est de permettre aux jeunes qui nous rejoignent, de pouvoir à la fois vivre leur passion et s'épanouir à l'intérieur d'un cadre éducatif porteur de valeurs et repères essentiels à la construction de leur projet sportif et de leur vie d'homme", explique Jacques Julia, le directeur sportif de l'AGB. Les recrutements s'effectuent sur dossier scolaire et après un stage d'une semaine.

Plus d'informations : www.agb-foot.com



■ LA POLICE MUNICIPALE A DÉMÉNAGÉ

Le bureau de la Police Municipale, qui se trouvait au niveau -1 de l'hôtel de ville, est désormais installé dans l'ancien bâtiment de la SEMADEV, à quelques mètres de la mairie côté nord.

Police Municipale : 05 62 95 08 05 police@ville-bagneresdebigorre.fr



■ UN NOUVEL AGENT AUX ESPACES VERTS

Suite au départ à la retraite de deux agents en 2014, un nouveau jardinier a été recruté au Service Espaces Verts et Environnement (SEVE) : Marc Moinet, 38 ans, qui a rejoint l'équipe en début d'année. "Nous avons trouvé la perle rare", explique Jean-Luc Lasson, le responsable du service. "Nous recherchions un jardinier expérimenté qui maîtrise parfaitement la taille et la plantation de végétaux. Sa solide expérience en élagage a été un avantage supplémentaire décisif". Avant de s'installer à son compte pendant quelques années à Bagnères, Marc Moinet a en effet travaillé dans une entreprise d'élagage en Seine-et-Marne. Le SEVE est composé de 22 à 26 agents (selon la saison), soit 20 équivalents temps plein, dont 5 personnes dans l'équipe d'élagage.

BORIS NEVEU DOUBLE CHAMPION DU MONDE DE KAYAK !



SON PALMARÈS

■ Championnat du Monde

2014 : Champion du Monde en K1 individuel et par équipe
2013 : 3ème par équipe
2011 : Vice Champion du monde par équipe
2010 : 2ème par équipe et 6ème en individuel
2009 : 2ème en individuel
2006 : Champion du monde par équipe
2004 : Champion du monde par équipe

■ Championnat d'Europe

2012 : Champion d'Europe par équipe
2011 : 3ème par équipe
2009 : 2ème en individuel et 3ème par équipe

■ Championnat d'Europe - 23 ans

2009 : Champion d'Europe par Equipe et 2ème en individuel

Boris Neveu a remporté les championnats du monde 2014 de kayak slalom à la fois en individuel et par équipe, en septembre dernier, à Deep Creek Lake. Ces deux titres mondiaux, qui viennent effacer la cruelle désillusion olympique de 2012 (qualification manquée d'un cheveu), sont très encourageants à deux ans des JO de Rio. Habitué des podiums, le sociétaire de l'Amicale Laïque de Canoë-Kayak n'avait pourtant encore jamais atteint la plus haute marche en individuel.



Boris Neveu entouré notamment de Anne-Gaëlle Baudouin-Clerc, Préfète des Hautes-Pyrénées, et de Michel Pélieu, président du Conseil Général 65

La fête, organisée par l'ALCK et la ville à son retour dans la cité thermale, a été à la hauteur de son exploit et de l'affection que portent les Bagnérais à leur champion.



SORTIR DE L'ADDICTION POUR UNE VIE LIBRE

L'association Vie Libre accompagne les personnes malades de l'alcool ou dépendantes à d'autres produits. Les bénévoles organisent des moments d'échange chaque mercredi soir.

"Il ne faut pas rester chez soi. Même si elles sont souvent difficiles à pousser, des portes sont ouvertes", explique Raphaël Agraz. Pour le responsable de Vie Libre, qui a fêté en 2014 ses dix ans d'abstinence, "le soutien de personnes qui sont déjà passées par là est essentiel". Qui mieux qu'un ancien buveur, en effet, pour connaître les dégâts causés par la dépendance, les difficultés pour s'en sortir et pour convaincre que se soigner est possible ?

Chaque mercredi soir, ils sont une petite dizaine de bénévoles, buveurs guéris mais aussi abstinentes volontaires et sympathisants, à se réunir pour échanger et accueillir toute personne souhaitant s'informer et trouver de l'aide. "Sans juger, ni culpabiliser", précise Raphaël Agraz avec un sourire bienveillant. "On accueille des personnes de tout âge et on peut discuter de tout, l'objectif étant de libérer complètement la parole", ajoute-t-il. Les dépendants à l'alcool ou à d'autres produits sont les bienvenus mais les familles et les proches également, même s'ils ne sont pas accompagnés de la personne concernée. L'accès est libre et sans engagement.

Les permanences de Vie Libre se déroulent tous les mercredis à 19h. L'objectif est double : il s'agit, dans un premier temps, d'encourager les malades à aller vers le soin pour ensuite les aider à persévérer dans l'abstinence. "L'association a un rôle de béquille à long terme", explique Nathalie Dupuy, bénévole de Vie Libre. Cette infirmière, qui connaît bien les questions liées à la dépendance, espère que sa présence permettra aux femmes victimes de l'alcool de venir plus facilement chercher de l'aide.

■ DISCRETS MAIS ACCESSIBLES

Le groupe de parole, qui se réunissait au centre hospitalier, dispose aujourd'hui d'un local en centre-ville, au 13 rue de Lorry. "L'association avait besoin d'un lieu accessible à pied et facilement localisable", souligne Loïc Ploteau, le secrétaire de Vie Libre. "Nous souhaitons assurer la discrétion aux participants sans pour autant rester repliés sur nous-mêmes." Nathalie Dupuy poursuit : "il faut lever les tabous, faire mieux connaître les produits, les risques encourus et faire taire les fausses idées. Non, l'alcool ne rend pas plus fort et, oui, boire une bière, c'est boire de l'alcool."

Pour redynamiser leur association créée à Bagnères en 2000, les membres aujourd'hui très actifs de Vie Libre ont de nombreux projets : étendre leurs réseaux, gagner en visibilité et, surtout, développer des actions de prévention. Les bénévoles qui souhaiteraient les rejoindre sont les bienvenus.



UN MOUVEMENT NATIONAL

"Vie Libre, La soif d'en sortir" est une association nationale créée en 1953. Laïque, apolitique et reconnue d'utilité publique, elle dispose d'antennes régionales déployées dans toute la France. L'antenne des Hautes-Pyrénées, très active à Bagnères, propose aussi des permanences à Tarbes et Lourdes, sur rendez-vous.

Il y a la même quantité d'alcool dans
un demi de bière, un ballon de vin,
un verre de pastis...



Tous les alcools représentent le même danger.
Pour rester en bonne santé, diminuez votre consommation.



Contact :

VIE LIBRE

06 88 87 39 68

Raphaël Agraz

La Passerelle Bât. F1 N3

11 rue Jean-Pierre Pécondom

65200 Bagnères-de-Bigorre

- Permanences : tous les mercredis à 19h au local du 13 rue de Lorry -

OPPOSITION

Des promesses aux actes...

"Notre projet... laisse une part belle à la démocratie participative", soutenait Monsieur Sempastous, en mars 2014 pendant la campagne des municipales.

Passez aux actes, Monsieur le Maire, et réunissez enfin la population pour échanger avec elle sur les projets de votre équipe municipale concernant entre autres : l'avenir du terrain Latécoère, la "maison de santé" à la gare (projet communiqué en primeur à la presse), la renégociation promise des emprunts structurés (dont l'emprunt calculé sur le Franc Suisse et dont nous attendons le contrat). De la transparence aussi sur le projet du Grand Tourmalet 360 et sur les emprunts contractés par le SIVU (dont nous attendons copie). Débattons aussi des problèmes qui touchent les Bagnérais et que vous continuez d'ignorer : la voirie, le stationnement, les trottoirs,...

"En conseil on ne les entend jamais... en commission... ils ne bronchent pas." lisions nous récemment dans la presse.

En commission, nous découvrons les futures délibérations, déjà rédigées, sans aucune information préalable. Certaines, dont la commission sociale, n'ont d'ailleurs encore jamais été réunies depuis les élections ! C'est par une préparation efficace de nos interventions en Conseil Municipal que nous pouvons apporter notre point de vue et expliquer nos votes, malgré l'absence récurrente de nombreux documents. Monsieur le maire êtes-vous attentif au débat interne au sein du CM ? Si les procès-verbaux étaient approuvés en début de chaque CM, nos interventions et débats lors des séances vous apparaîtraient peut-être plus clairement.

Quant aux articles des élus de l'opposition dans la presse, ils permettent d'informer les électeurs des décisions prises et prouvent la qualité de nos interventions.

Ne vous en déplaise Monsieur le Maire, pour nous, pratiquer une opposition constructive et responsable c'est :

- Garantir la continuité de l'action publique quand celle-ci relève à nos yeux de l'intérêt général : plus des trois-quarts des délibérations ont été votées par l'opposition.
- Assurer une cohérence politique et territoriale avec les travaux de la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre.
- Maintenir une vigilance politique sur les projets de la commune en défendant les principes d'équité et de transparence.

MAJORITE MUNICIPALE

Comme nous l'avions déjà fait dans cette tribune, nous souhaitons nous adresser tout d'abord aux Bagnérais.

Le début de notre mandat a été consacré à traiter les dossiers déjà engagés et nous les avons finalisés avec les contraintes en cours. Pour n'en citer que quelques uns, furent menés à bien :

- le "plan communal de sauvegarde", un outil qui permet de planifier et d'organiser les actions des élus, agents municipaux, associations, entreprises partenaires (...) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires
 - l'aménagement de la place d'Uzer, dernier chantier de la réhabilitation complète du centre-ville lancée en 2009
 - la mise en place des nouveaux rythmes scolaires à la rentrée 2014 et l'animation d'un comité de pilotage dédié
 - et, au niveau social, la reconduction, pour les personnes âgées, des ateliers de prévention santé "équilibre", "mémoire" et "nutrition" ainsi que des séances d'initiation à l'informatique.
- Notre équipe est maintenant à sa vraie place et va pouvoir conduire ses projets avec une méthode encore plus efficace.

En nous confrontant quotidiennement au vécu des Bagnérais, nous continuons à apprendre de chacun d'entre eux.

Les projets qui seront les nôtres continueront à faire appel à toutes les compétences : ainsi, les assises de la culture qui se tiendront prochainement à Bagnères seront ouvertes, non seulement, aux associations engagées, mais également, au grand public. Si la mise en place d'une politique culturelle restera de notre ressort et de notre responsabilité, chaque acteur pourra être entendu et libre de s'exprimer sur ce qui sera une des facettes de l'avenir de Bagnères.

Nous continuerons à privilégier la qualité des projets et le développement du territoire... C'est ainsi que nous avons soutenu notre collègue et adjointe, Nicole Darrieutort, aux élections départementales et, cela, en dehors de toute contingence partisane.

A tous ceux qui œuvreront dans cet esprit de partage et d'ouverture, nous resterons tout particulièrement attentifs.

Dans la **saison culturelle** printemps/été,
des évènements à retenir...

● **La Déambule** (6 juin)



● **Word-Funky** (9 mai)



● **Festival "Piano Pic"** (19 au 31 juillet)



● **Alternatiba** (7 juin)



● **Festival "À Voix Haute"** (6 au 8 août)

Conception / Création CONFLUENCE - Imprimé par Imprimerie PÈRE Bagnères-de-Bigorre

Mais aussi, d'autres dates...

- Exposition "Objectif Pyrénées, sur les traces d'Eugène Trutat" jusqu'à fin mai
- Fête de la Musique dimanche 21 juin
- Exposition du Photo-Ciné Club Bagnérais du 11 juillet au 26 août
- Les Culturiales 18, 24-25 juillet, 16 août...
- Fête des Chanteurs Montagnards samedi 15 août
- Journée festive "Les Chemins de la Laine" samedi 22 août
- Fête Pastorale dimanche 23 août
- Sorties nature avec le CPIE et/ou Nature midi-Pyrénées toute l'année

